

Léandre Siggen
Rue du Rhône 25
079/4350416
1950 Sion

FCVPA
Monsieur Philippe Darioly
Route de l'Ecole 21
1994 Aproz

Sion, le 2 juin 2015

Section de Sion – FCVPA

Monsieur le Président,

Pour donner suite à votre courrier du 1er avril 2015, qui au hasard du calendrier ne pouvais pas mieux tomber pour un différent entre pêcheurs, nous avons rencontré le comité de la section de Sion et après discussion au sein du groupe de contact vous proposons les réflexions suivantes.

- Le règlement des arriérés des cotisations dues ne semble pas être un problème.
- Pour le renouvellement du comité, nous proposons une mesure moins radicale.

Nous avons comme but initial de garder l'ADN de la section de Sion. Dans une vie associative de plus en plus contraignante, comment nous pourrions renouveler l'entier d'un comité si spécifique et complexe en un coup de baguette magique ? Qui serait prêt à donner du temps pour une section sans savoir si celle-ci pourra simplement déjà réintégrer la FCVPA ? Sincèrement, dans un domaine aussi vieillissant que la pêche Valaisanne, où trouver des ressources qui partagent les valeurs de la section de Sion pour représenter ses membres tout en pouvant garantir les tâches que demandent les différents dicastères d'une telle section ?

Nous vous proposons donc de maintenir quand même certains membres du comité, notamment ceux des postes clés tels que le caissier et le préposé aux tâches de repeuplement par exemple. Dans cette configuration nous pourrions attendre la présentation à l'assemblée des présidents en été 2015 et ainsi prendre note de la volonté des autres sections. Je vous rappelle que la nomination hâtive d'un nouveau comité n'empêchera pas l'esprit critique des membres de la section de Sion de s'exprimer. De plus, concentrer les reproches au seul comité n'est pas représentatif du fonctionnement d'une section ou d'une association. Monsieur Daniel Morard, lui par contre, semble cristalliser l'ensemble des reproches, spécialement sur la forme utilisée lors de la défense de certaines idées. Nous proposons donc son remplacement à la tête de la section de Sion.

Nous aimerions voir enfin un signe d'apaisement du côté de la FCVPA et espérons sincèrement que cette option sera retenue. Vous avez la chance de pouvoir décider du commencement de la fin des querelles. Elles ont bien trop durées.

Enfin concernant la transparence avec laquelle nous avons décidé de communiquer, n'y voyez aucune pression mais simplement une volonté d'informer toutes les parties concernées.

Dans l'attente de vos remarques et en vous remerciant pour vos efforts, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, nos plus cordiales salutations.

Copie : Jacques Melly - Chef de département
Scheibler Peter - Chef de service Chasse et pêche
Morard Daniel – Président section de Sion



Léandre Siggen



Alain Bessard



Romain Mettaz